

"Le général Ulrich Wille..."

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **70 (1925)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

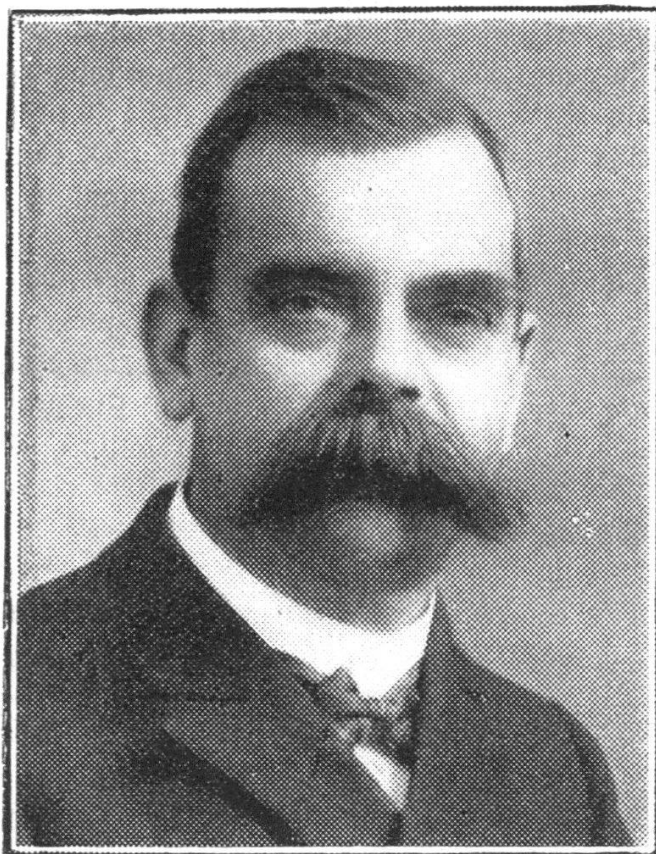
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mis toute son intelligence lucide, toutes ses qualités administratives et toute son activité à accomplir la grave et difficile tâche qui lui incombait. Et dans les conjonctures délicates où se trouvait la Suisse, et où lui-même, personnellement, se trouvait, il a rendu à l'armée et au pays des services qui lui ont mérité la reconnaissance générale.



Le colonel Camille Decoppet.

Avant ces années difficiles, il avait apporté, dans les divers postes du commandement qu'il occupa, les mêmes qualités de clarté et d'intelligence, avec, en outre, un esprit de camaraderie et d'amitié dont ses contemporains conservent le souvenir.

Le général Ulrich Wille. — A quinze jours d'intervalle, le général Wille a suivi dans la tombe le chef du Département militaire fédéral. Ainsi ont disparu, presque côte à côte, les deux collaborateurs au commandement en chef et à la direction administrative suprême de l'armée pendant la crise de 1914 à 1918.

Nous sommes encore si près des événements qui ont agité notre opinion publique à cette époque, et le rôle qu'y a tenu le général Wille a été si vivement critiqué par les uns, si complètement loué

par les autres, qu'il est malaisé de l'apprécier avec une impartialité absolument sûre d'elle-même.

Il nous paraît que, techniquement, et lorsqu'il a eu soin de ne pas s'éloigner des objets proprement militaires, le général Wille a rempli sa mission non seulement avec le sentiment de ses devoirs, mais en chef soucieux de mettre bien au point l'instrument qui lui était confié pour la défense du territoire national. On trouve dans son rapport, un peu délayé peut-être, comme tout qu'il écrivait, de nombreuses indications auxquelles il sera utile de prêter attention.

Il a été moins heureux dans le domaine moral, et il faut reconnaître qu'il lui aurait été difficile, dans ce domaine, de s'adapter aux conditions que lui imposait le caractère de nos populations si diverses. Tant qu'il s'en tenait à la théorie, ses principes étaient irréprochables ; il les avait longuement et fréquemment développés, avant la guerre, dans l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*, dont il avait pris la direction en 1901. Mais dans la pratique, il était desservi par ses affinités de naissance et de famille qui l'éloignaient, quoiqu'il en voulût, de nos habitudes populaires, et par son esprit caustique et agressif qui blessait sans utilité.

On dira même, que, sous ce rapport, il a donné parfois des exemples d'indiscipline et d'insuffisante camaraderie qui ne pouvaient que lui compliquer sa tâche lors de son avènement au commandement en chef. Son action, pendant les années qui précédèrent immédiatement la guerre, a été pour beaucoup dans l'opposition à laquelle sa candidature s'est heurtée à l'Assemblée fédérale. On oublie vite, mais tout le monde n'a pas oublié que dans cette période d'avant-guerre s'étaient élevées, entre officiers supérieurs, des polémiques qui n'étaient pas pour encourager la confiance des sous-ordres, et que dans ces polémiques, les méthodes du colonel Wille ne s'inspiraient pas toujours de la théorie qu'il enseignait. Nous avons en haut lieu un clan Wille qui déblatérerait fort et ferme contre l'état-major dirigé par le colonel-commandant de corps de Sprecher, au côté duquel était le colonel-commandant de corps P. Isler. Dans cette occurrence, Sprecher et Isler ont eu le ton et la dignité de leur côté.

Il s'y ajouta l'opposition instinctive de la Suisse romande à un moment où l'émotion publique ne se prêtait pas à refréner des sentiments profonds. Le colonel Wille, aux qualités militaires duquel chacun était prêt à rendre hommage, était aux antipodes de l'esprit romand. Il suffisait de l'avoir lu et vu quelquefois pour s'en rendre compte. On a répandu par exemple des torrents d'éloges sur son petit écrit : *Les buts de l'instruction*, dont on a fait le bréviaire de

l'instruction de l'armée. C'est farci d'excellents principes, de bonnes intentions et de sages conseils, nul ne le contestera, mais il a fallu toute notre bonhomie et notre désir de discipline pour ne pas rire ouvertement de ce filandreux sermon sur la montagne. On ne galvanise pas les soldats welsches avec des discours de ce genre, et les soldats welsches appartiennent aussi à l'armée. Si l'on veut être leur chef, il faut savoir leur parler leur langage comme aux soldats de la Suisse allemande le leur.



Le général Ulrich Wille.

C'est donc avant la guerre que les fautes principales ont été commises qui devaient nuire au commandement du général Wille, et dans ces fautes, il a eu son incontestable part. Il n'a pas été responsable, en revanche, du manque de prestige de son élection par l'Assemblée fédérale, mais cette circonstance encore lui a nui. On a eu le sentiment que les motifs qui l'ont désigné au choix de l'autorité d'élection chapitrée par l'exécutif n'étaient pas de purs motifs militaires, et que si ces derniers avaient prévalu, un autre aurait été nommé. Cette page a été une des pages tristes de notre histoire militaire, et l'on ne félicitera pas le Conseil national de n'avoir pas consenti, il y a quelque temps, à s'affranchir des risques de son

renouvellement. L'élection d'un général en chef par un parlement ne présente aucun avantage et prête à de graves inconvénients. Elle offre toute chance de compromettre la discipline militaire.

Si, maintenant, nous laissons de côté la période de la guerre européenne pour examiner les services rendus par le défunt au cours de sa carrière antérieure, nous nous joindrons à ceux qui les rappellent avec satisfaction. Comme son contemporain, le colonel-commandant de corps P. Isler qui fut un réformateur de l'instruction de l'infanterie, Wille fut un réformateur de l'instruction de l'artillerie, son arme d'origine, et surtout de la cavalerie qui lui doit, aujourd'hui encore, le meilleur de ses qualités. Avant lui et avant Isler, l'instruction de l'armée reposait toute aux mains des officiers-instructeurs, à côté desquels les officiers de troupes étaient d'assez petits écoliers à qui l'on dictait leurs devoirs heure par heure. C'était les préparer mal aux responsabilités qu'ils devraient assumer le jour d'une mobilisation de guerre, et laisser planer le doute, dans l'esprit de leurs sous-ordres et de leur troupe, sur leur capacité de commandement.

Wille comprit ces dangers et travailla consciencieusement et énergiquement à les conjurer. Il sut relever le sentiment militaire des chefs et leur inculquer cette confiance en soi-même que leur refusait le régime éducatif qu'il réforma.

Il s'appliqua de même à combattre le dilletantisme qui est un des risques du régime des milices. Ne pas demander à nos troupes plus et autre chose que ce qu'elles peuvent utilement et sérieusement acquérir pendant les courtes périodes de leurs convocations, voilà ce qu'il prêchait. Faire moins pour faire mieux, tel était à ses yeux le principe fondamental de l'instruction et de l'éducation de nos troupes. Il voulait obtenir de bons soldats en consacrant, avant tout, le temps disponible à la formation de la recrue, puis ne développer le reste qu'une fois cette base solidement cimentée.

Ulrich Wille était né à Hambourg en 1848. En 1851, son père, François Wille, acquit une propriété à Meilen, sur les bords du lac de Zurich, et obtint la naturalisation zuricoise pour lui et les siens. Ulrich Wille fit des études de droit, mais dès 1869 il renonça à la toga en faveur des armes. Il avait fait son école de recrue dans l'artillerie deux ans auparavant et obtenu la même année sa sous-lieutenance. Lieutenant en 1870, il prit part au service des frontières. Pendant l'hiver de 1871-1872, il fit un stage de quelques mois dans l'artillerie de la Garde à Berlin. Après quoi il suivit sans plus d'interruption sa carrière d'instructeur. En 1878 déjà, il était major. Comme lieutenant-colonel, il permuta de l'artillerie dans la cavalerie, reçut

son brevet de colonel dans cette dernière arme en 1885, — il avait alors 37 ans, — et devint chef d'arme de la cavalerie en 1892.

Mais à ce moment déjà, sa plume sarcastique lui joua un tour. En 1896, il se vit obligé, à juste titre, de donner sa démission ; le Conseil fédéral le mit à disposition. Il passa par quatre années de réflexions salutaires, au bout desquelles, rentré en grâce, il fut promu colonel-divisionnaire avec le commandement de la 6^e division. En 1904, il franchit le dernier échelon de la hiérarchie : colonel-commandant de corps d'armée, il reçut le commandement du 3^e corps.

Telle fut sa carrière, alternatives de lumière et d'ombre, mais carrière d'une personnalité nettement affirmée, à laquelle il est juste de reconnaître le bénéfice des grands services qu'elle a rendus. Le reste appartient au jugement de l'avenir. Que les passions assoupies le laissent aujourd'hui dormir en paix !

Le capitaine Christian Bourgeois. — Il n'a pas appartenu aux sommets de la hiérarchie militaire, le capitaine Bourgeois ; on ne parlera pas de lui en parlant de la guerre européenne ; son rôle fut modeste dans la carrière à laquelle il se dévoua, et lorsque la guerre éclata, il avait achevé de le jouer depuis plusieurs années. En 1914, il était âgé de 70 ans.

Mais dans la sphère de son activité, il a rempli sa tâche avec fidélité et un constant entrain. Instructeur d'infanterie à la 1^{re} division, il a veillé à l'instruction de nombreuses recrues à une époque où l'instructeur professionnel était presque tout à la tête d'une compagnie de recrues, animateur du travail général et souffleur du capitaine.

Les uns après les autres, la plupart de ses contemporains l'ont précédé dans la tombe et presque tous les instructeurs en chef sous les ordres desquels il a passé ; conservant, quelles que fussent leurs méthodes d'enseignement et leurs caractères, une inaltérable égalité d'humeur et une philosophie que rien jamais ne désarmait.

Il était doué d'une mémoire extraordinaire, se rappelant avec une incroyable fidélité les recrues qui avaient été ses élèves, non seulement leur nom et l'année et le numéro de leur école, mais leurs relations de parenté et maints détails de leur vie de famille. Il était un de ces personnalités que tout le monde connaissait, à qui chacun se sentait toujours disposé à faire bon accueil et qu'un caractère foncièrement bienveillant mettait à l'abri des rancunes.

Ceux qui l'ont vu au travail ne sont plus nombreux. En leur nom, nous [nous croyons autorisé à lui adresser un dernier et amical salut.